



recherche de capital de ma mère

Par **hypocampe**, le **18/05/2008** à **21:28**

bonjour,

je fais des recherches sur les comptes de ma mère veuve, puisque mon père est décédée en nov. 1994 -fin 1994 et début 1995 il y a eu une assurance vie a mon profit - lorsque j'ai pris connaissance de cette assurance 4 ans après, j'ai demandé le rachat en 1999

actuellement ma mère est en maison de retraite âgée de 95 ans, je m'occupe d'elle(j'ai un demi-frère côté mère) elle m'a donné procuration depuis peu, je me suis aperçu qui ne lui rester pas grand chose sur les comptes (alors que mon père avait vendu une maison à st raphael et 3 appartements sur la région parisienne(dont un appartement que mon père m'avait désigné héritier)

en vérifiant les comptes depuis 1996 (ce que la banque m'a donné) 1995 (prescrit). j'ai retrouvé des malversations d'écritures (le fils de mon demi-frère étant conseiller assureur- c'est lui qui a pris de l'argent à ma mère.

j'ai retrouvé 124.000 euros - il me reste à retrouver le capital qui devait être versé sur mon assurance vie qui n'a jamais été reversé sur le compte de ma mère , pour cela il me manque les relevés 1995 pour vérifier si elle à donner à mon neveu un capital à gérer , je n'ai pas trouvé de versement de

6098 euros annuel (40.000 francs) sur 15 ans jusqu'en 2010 . pisparu 67078 euros (440000 francs) pas de trace ni des versements qui ont été fait en 1996.1997.1198.1999 la banque me dit qu'ils archivent 10 ans

cela me permettrait de verifier si ma mère lui à donner le capital à gérer concernant cette assurance et les leurs qu'elle avait souscrit à leurs profits mon demi-frère et lui-même(son fils)

ma question =

comment puis-je faire, je ne veut pas porter plainte, j'ai peur de faire du mal à tout le monde y compris ma mère ?

d'autre part cet appartement que ma mère à vendu, alors que mon père m'avait désigné héritier (un jour j'ai reçu du cabinet qui s'occuper de gérer ces appartements une procuration

à signer, ne sachant pas que j'étais héritier , j'ai signé.(j'avais reçu également un papier des impôts me parlant d'un redressement de valeur de vente- j'ai téléphoné à ce cabinet qui m'a simplement demandé de le lui renvoyer -)
est-ce perdu ?

Par **Visiteur**, le **20/05/2008** à **00:00**

Bonsoir,

Prenez contact avec le notaire qui était chargé de la succession de votre Père, car il est impossible que ayez été héritier d'un bien sans le savoir, car vous deviez être présent et signataire lors du règlement de sa succession.

Pour le reste, c'est bien compliqué si vous ne souhaitez pas tenter une action.

Par **lagarde**, le **01/10/2008** à **19:13**

oui effectivement, j'ai dû signer chez le notaire, mais je ne m'en suis plus rappelé (j'ai eu un traumatisme crânien en 1971 suite à un accident de voiture et la mémoire déclenche parfois, le médecin m'avait signalé que plus tard j'aurai des problèmes de mémoire) ce qui est arrivé.
d'autre part pour le reste, j'ai demandé là être tuteur de ma mère, peut-être pourrais-je porter plainte - j'ai quant même fait une déclaration au procureur par le biais de la gendarmerie. puisque depuis mon message, j'ai trouver d'autres détournements un de 21000 euros et l'autre 53000 euros -
merci pour vos informations
cordialement